



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire **de la LPO Franche-Comté**

Le 8 juillet 2017 à Besançon (Ethic Etap CIS Besançon)

Pour l'exercice 2016

19 personnes présentes et 55 procurations, soit 76 personnes présentes et représentées pour 1062 membres à jour de cotisation.

Sont excusés : Guy Hervé Président de la LPO Yonne, M. Genre, Président de la Communauté de Commune du Grand Pontarlier, M. Baudoin de la SHNA, M. Le président du PNR des Ballons des Vosges, M. Krattinger, Président du Conseil Départemental de Haute-Saône, M. Le Directeur de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Mme la Présidente et M. Woynarski du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, M. Bohème du Cluster Eco-Chantier, M. Pernot, Président du Conseil Départemental du Jura, M. Masson, Président d'ALTERRE Bourgogne-Franche-Comté

Ouverture à 14h10 par les mots de bienvenue à l'assemblée, la présentation de l'ordre du jour et quelques règles de procédure par le Président Frédéric Maillot.

BILAN MORAL

Présenté par le Président Frédéric Maillot :

Le processus engagé vers la création de la LPO Bourgogne Franche-Comté s'est poursuivi tout au long de l'année. Les administrateurs et les salariés ont été bien sollicités. Le projet avance. Un moment fort a été le séminaire de novembre. Il a réuni de nombreux bénévoles et salariés pendant un weekend dans l'Auxois. Le socle des valeurs est désormais partagé et les grands axes stratégiques qui nous réunissent ont été posés. Il reste un bout de chemin à faire pour concrétiser le projet associatif plus en détail. L'enjeu majeur de notre restructuration plus centralisée est d'inventer une organisation qui permette à la fois d'avoir un CA unique à la place de trois CA actuellement, de garder une dynamique bénévole le plus souvent lié à une entité très locale (à l'échelle des groupes locaux ou des départements) et de conforter un sentiment d'appartenance à la « famille LPO ». Il va falloir être créatif et innovant tous ensemble.

Après trois années de déficit, l'association renoue avec un résultat positif de l'ordre de 28 000 €. C'est le fruit d'un bon travail de l'équipe salariée, qui a su faire face à une surcharge après le choix de ne pas remplacer complètement les absences de Catherine et Guillaume. Aussi, la convivialité et la bonne humeur ont retrouvé une bonne place dans notre quotidien. Ce rétablissement est très rassurant dans la perspective de la fusion, pour nous et nos amis bourguignons.

A l'heure où la démocratie représentative est fortement questionnée à tous les niveaux, la société organisée comme les réseaux associatifs ont une place à occuper pour porter une parole et engager des actions citoyennes. La LPO prend déjà bien sa part. Nous sommes un acteur majeur des sciences participatives, le bilan d'activité est éclairant quant à la somme des actions engagées, la somme de nos représentations, la diversité de nos partenaires. La fusion trouve là tout son sens pour renforcer cette dynamique.

Je remercie l'ensemble de nos bénévoles qui s'investissent un peu, beaucoup, énormément en fonction de leurs envies, de leur disponibilité. C'est le carburant essentiel de notre association pour mener à bien son projet.

→ **L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, approuve ledit rapport moral tel qu'il a été présenté à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER

Introduction de Bernard Marchiset présentant les acteurs du rapport financier : Mrs. Futin, Michaud (Cabinet Futin) et Teyssieux (Cabinet Arthaud et Associés) notamment.

Présentation détaillée par M. Futin (cabinet Futin), expert-comptable.

Deux points positifs sont soulignés: la rentrée massive des créances et le renforcement des fonds propres. Une légère augmentation des produits, des charges stables dégageant un excédent de 27 977 €.

Au bilan, le fond associatif s'élève à 113 000 €, en hausse de 22 000 €. Les dettes sont nettement diminuées du fait du recours au dispositif dailly réduit, la trésorerie étant dans une situation plus favorable. Les créances, notamment liées à des subventions FEDER encore non perçues jusqu'en 2015 ont enfin été perçues, expliquant l'amélioration de la trésorerie.

Rapport du trésorier

Présenté par le Trésorier Bernard Marchiset :

Nos produits pour cette année 2016 s'élèvent à 718 463€ et nos charges à 687 343 €. Le bilan financier de cette année 2016 laisse donc apparaître un excédent de 27 977€. Alors que depuis plusieurs années consécutives l'association a été déficitaire. Cette bonne nouvelle va nous permettre d'aborder la fusion avec la Bourgogne sous de meilleurs auspices. Cet excédent qui nous donne un peu d'oxygène repose sur un formidable travail des salariés dans des conditions pas faciles, tant au niveau financier qu'au niveau RH et c'est grâce au travail avec le cabinet résolience et à la coresponsabilité de tous et toutes que nous avons retrouvé une belle dynamique. Que les salariés en soient chaleureusement remerciés.

Cet excédent est d'autant plus mérité que l'équipe était en sous-effectif : en effet Catherine de Saint-Rat (en congé parental et responsable du pôle conservation), ainsi que Guillaume Petitjean (congé individuel de formation et responsable du pôle mobilisation et communication) n'ont pas été remplacés suite aux décisions prises en CA en 2015 et 2016. Mais c'est aussi grâce à un prix de journée confortable et qu'il convient de maintenir que nous en sommes là aujourd'hui. On peut donc espérer que cet excédent se poursuive en 2017 avant le lancement de la fusion attendue pour l'année prochaine, et souhaiter que cet élan se poursuive ainsi que les aides de nos différents partenaires.

Savourons aujourd'hui notre bonheur d'une LPO Franche- Comté revenue à une situation financière plus saine. Je tiens à remercier ceux qui ont oeuvré pour finaliser les comptes 2016 : Fillippa De Oliveira et Jean-Christophe Weidmann ainsi que Mrs Futin, Michaud et Tessieux.

Rapport du commissaire aux comptes

par Emmanuel Teyssieux, Commissaire aux comptes du Cabinet Artaud et Associés :

Le Commissaire certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Vote du rapport financier

→ **L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du trésorier et les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.**

En conséquence, elle donne au trésorier quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Affectation des résultats

→ L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice de + 27 977 € sur l'année 2016 de la manière suivante :

Report à nouveau : + 27 977 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2016 :

Par Jean-Christophe Weidmann, Directeur :

Le rapport d'activité est un document élaboré pour :

- Faire état de nos actions de 2016 à l'ensemble de nos membres et partenaires
- Attribuer une attention particulière sur la future LPO Bourgogne-Franche-Comté
- Donner un aperçu de nos actions et projets menés.

Merci à tous et toutes : administrateurs, salariés, responsables des groupes locaux et bénévoles

Merci à Justine Amiotte-Suchet (Maison de l'Environnement de Franche-Comté) pour assurer la mise en page du document

Les faits marquant sont :

AXE I – Partager notre expertise et nos savoir-faire

Ouverture à la saisie des insectes et premier export pour l'atlas des odonates Bourgogne-Franche-Comté (CBNFC-ORI, OPIE, SHNA)

La publication « Oiseaux de Franche-Comté » est en rédaction active

Participation aux Rencontres territoriales de la maison de l'environnement à Dole

Des MARPA en refuge LPO dans le Doubs

Expertise collective pour le SCOT Bisontin avec une présentation de Noé Bourguet

AXE II – Mobiliser à toutes les échelles

5 Groupes locaux avec des activités intenses : Vesoul, Montfaucon-Besançon, Audeux, Montbéliard et Belfort

Un groupe RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et Biodiversité en construction avec des entreprises engagées et une présentation de Pascal Philip

Elaboration de nouveaux projets pour les vergers avec Vergers Vivants

AXE III – Plan d’action pour les espèces et les espaces

Pour les espèces : une meilleure prise en compte des espèces sur la question de la bromadiolone (pie-grièche grise et milan royal)

Un réseau d’acteurs en constitution pour les espèces menacées des zones humides agricoles alluviales avec une présentation de Noé Bourguet et de Catherine de Saint-Rat

Une concertation avec des perspectives positives en faveur de l’extension de la Réserve Naturelle Nationale

Plaidoyer et dénoncer les atteintes : CESER, ZC AREMIS et Affaire de la fédération des chasseurs de Haute-Saône à Noroy-le-Bourg

A ce sujet, il est relevé par Jacques Pivard (FNE), l’absence de conclusion en fin de procédure par la LPO Franche-Comté. Nos moyens et compétences sont en effet limités sur ces dossiers et engendrent forcément ce genre de problème.

Vers la LPO Bourgogne-Franche-Comté

Les moments forts de cette évolution en cours ont été illustrés : séminaire en novembre, rencontres des salariés, comité de pilotage, rencontre inter associative des producteurs de connaissances.

LE PROJET DE LPO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Au préalable de ce point à l’ordre du jour, Frédéric Maillot fait part d’évolutions surprenantes en Bourgogne de nature à remettre en cause le processus de fusion (annulation unilatérale de la réunion du 10 juillet avec le DLA qui nous accompagne, fragilité financière de la Franche-Comté) : avec une information fournie l’avant-veille de l’AG par Guy Hervé, Président de la LPO Yonne, représentant également la LPO Côte d’Or et l’AOMSL. Un grand étonnement est ressenti. Les causes invoquées par les associations bourguignonnes sont à préciser à ce stade.

Pourtant la présentation prévue du projet de LPO Bourgogne-Franche-Comté est faite comme prévu et les débats s’engagent dans ce contexte perturbé. Ainsi l’historique du travail est rappelé puis les travaux menés depuis la dernière AG de la LPO Franche-Comté sont présentés.

Rappel du projet de la LPO Bourgogne-Franche-Comté

La configuration de la future LPO : Une association locale LPO Bourgogne-Franche-Comté compétente (au sens de ses statuts) sur tous les départements de la région ; un partenariat avec la LPO Nièvre. A court terme, il s’agit d’une fusion des LPO Franche-Comté, Yonne et Côte d’Or avec un apport partiel d’actif de l’AOMSL (activité). La LPO Nièvre restera une entité associative sur la Nièvre conformément à sa volonté tout en œuvrant dans le cadre d’un projet associatif en BFC.

Rappel: pourquoi fusionner ?

Pour être plus fort et peser plus pour la biodiversité ; pour éviter la fragilité de la fragmentation et donc, le manque d'efficacité ; et enfin, pour faire converger nos actions au bénéfice de la biodiversité et du territoire régional.

Les atouts de la LPO en Bourgogne-Franche-Comté :

- environ 100 000 heures de bénévolat annuellement ; plus de 2300 membres ; une des associations les plus représentatives en BFC en environnement;
- la complémentarité entre un bénévolat fort et l'expertise d'une équipe salariée ; le maillage du territoire sur toute la région par les bénévoles et les salariés ; un savoir-faire en innovation (TIC, innovation sociale, en phase avec les enjeux de demain, usage de drones en S&L, etc.)
- Les enjeux : le maintien des emplois et de la localisation des salariés ; la construction d'une gouvernance solide à l'échelle régionale ; le maintien et développement du maillage du territoire par l'action des bénévoles.

Les risques de la fusion :

- inhérents aux plans financiers, juridiques ainsi que sur le plan des ressources humaines.
- un manque d'unité malgré l'union.
- la centralisation, la perte des liens organiques avec le réseau de bénévoles et les actions sur le terrain.
- une mauvaise organisation entre équipe salariée, CA et bénévoles locaux.
- un contexte inter associatif à construire, notamment avec la SHNA.

Organisation et méthode appliquée

Un Comité exécutif (COMEX) LPO BFC avec 2 représentants par structures (une instance de décision rapide) ; le groupe de travail 1 pour la fusion et la communication ; le groupe 2 pour le Projet associatif, le groupe 3 pour la gouvernance et le maillage du territoire ; le groupe 4 pour les RH et le modèle financier ; le groupe 5 pour la connaissance naturaliste ; un Comité de pilotage (COFIL) réunissant les pilotes et copilotes des groupes de travail et le COMEX ainsi que les volontaires.

Le scénario de fusion en cours de confirmation : une fusion-absorption par la LPO Yonne car c'est la meilleure configuration en raison de leurs propriétés foncières.

La présentation du projet associatif et du projet stratégique sont passées rapidement compte-tenu du fait qu'ils ont peu évolué depuis la dernière assemblée d'une part et des derniers événements d'autre part. Les 6 secteurs d'activité de la LPO Bourgogne-Franche-Comté sont présentés.

Ces secteurs d'activité ont été définis pour une organisation optimale entre bénévoles et salariés :

- veille sur l'Etat de la biodiversité et porter à connaissance (suivis d'espèces, atlas, production de synthèse, publications, lien avec Sigogne.org diffuseur des données etc.) ;
- sensibiliser, mobiliser, accompagner, former et éduquer les citoyens (sorties natures, formation de citoyens et de professionnels, refuge LPO, médiation faune, projet d'éducation à l'environnement, communication sur nos actions et messages) ;
- gestion de site (en maîtrise d'usage ou foncière et délégation de gestion de RN) : gestion de Réserve(s) Naturelle(s) national(es), de propriétés LPO ;
- accompagner par l'expertise (sur des projets impactants sur la démarche ERC, pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité tels politiques, programmes, projets (exemple ENS, RN, action RSE pour la biodiversité, refuge LPO pour une entreprise ou une collectivité etc.) ;
- mobiliser et accompagner les acteurs (plan d'action en faveur d'espèces, accompagnement ABC/projet communaux) ;
- administrer la LPO et coordonner l'action en région.

Les échanges se sont concentrés ensuite sur l'organisation territoriale de la future LPO Bourgogne-Franche-Comté et sur le rôle et l'avenir des groupes locaux.

Il ressort des échanges en synthèse le rôle fondamental des groupes locaux avec un attachement à leur territoire et à leur fonctionnement autour d'un groupe de personnes qui œuvrent ensemble. L'organisation de convention territoriale sur un territoire plus grand que le territoire couvert par les groupes est possible, sous réserve d'accompagnement par la future LPO Bourgogne-Franche-Comté étant entendu que l'idéal étant que des groupes locaux émergent sur les territoires non couverts à ce jour comme c'est le cas sur Dole avec la proposition de formation d'un groupe local.

Les divers échanges sur le maillage du territoire, les besoins des bénévoles et groupes locaux ne mettent pas en lumière un choix décisif à ce stade dans la représentation sur le territoire de la future LPO Bourgogne-Franche-Comté (élections, comité territorial...).

- **L'assemblée valide le travail mené par le CA de fusion des associations vers une LPO Bourgogne-Franche-Comté et mandate le nouveau CA pour poursuivre les travaux sur la bases des informations présentées en séance et des discussions de ce jour. Cette motion est adoptée à la majorité : Contre : 7 ; Abstention : 2 ; Pour : 67**

QUITUS AU CA POUR 2016

- **L'assemblée donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2016, à l'unanimité.**

ELECTION DU CONSEIL :

Les administrateurs sortants sont : Thomas Cellier, Tanguy Collet, Bernard Marchiset, Nicole Bailly

Les candidatures qui nous sont parvenues sont : Romuald Mignot, Thomas Cellier, Tanguy Collet, Bernard Marchiset, Nicole Bailly

Après appel à candidature en séance, il n'y pas eu de nouvelle candidature.

→ **Le nouveau CA est élu à l'unanimité. Il est composé de : Nicole Bailly, Tanguy Collet, Régine Collet, Samuel Delon, Georges Lignier, Frédéric Maillot, Bernard Marchiset, Anne-Lise Peugeot, François Rey-Demaneuf, Françoise Picavet, Patrick Pernin, Thomas Cellier, Romuald Mignot**

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverses.

A 17h25, le Président Frédéric Maillot clôt l'Assemblée Générale de la LPO Franche-Comté 2016 et formule l'invitation au pot de l'amitié en livrant quelques informations d'actualité :

- Faune-France.org : un portail lancé avec 43 associations ornithologiques et naturalistes pour mieux coordonner la connaissance en France et mieux utiliser les données au service de la protection de la nature.
- Lancement d'une campagne participative LPO Franche-Comté imminente pour financer la protection des espèces menacées des zones humides agricoles sur <https://www.helloasso.com/>
- Proposition par Renaud Glotoff de créer un Groupe local sur le secteur Dolois. Une très bonne nouvelle.
- Atlas des mammifères BFC avec la SHNA : annulation unilatérale de la SHNA des discussions sur le copilotage SHNA-LPO prévue le 6 juin dernier. Courrier prévu de la LPO FC pour relancer ce projet et plus généralement sur la collaboration SHNA/LPO.
- Départ de Guillaume Petitjean et d'Isabelle Giroud. Merci de leur contribution à l'équipe salariée et à la LPO Franche-Comté. Congés maternité imminent de Filippa de Oliveira.